

Ligue Patriotique des Françaises



Lauréat de l'Académie Française

ÉCHO	Un An	3 fr.
ÉCHO et PETIT ÉCHO (Écho collectif)	Un An	4 fr.
Supplément des JEUNES	Un An	1 fr.
	Par 10 exemplaires	Un An 0 f. 60 l'exemplaire.

Secrétariat-Central ouvert tous les jours de 9 à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 h., 368, rue St-Honoré, PARIS (1^{er}) — Tél. : Central 12-00

Télégrammes adressés au Saint-Père à l'occasion de la nouvelle Année et réponse de Rome

Très Saint-Père, le cœur pénétré de reconnaissance envers Dieu qui a accordé la victoire à la France et envers son Vicaire dont la charité a si puissamment soulagé toutes les misères de la guerre, nous venons déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de notre dévouement filial et les vœux que forment tous les membres de la L. P. D. F. pour votre auguste personne.

Appuyées sur les enseignements de Pierre et fortes des encouragements de Votre Sainteté, nous emploierons toutes nos forces à travailler pour le bien de l'Eglise et de la France.

Pour que notre action soit féconde, nous sollicitons humblement, Très Saint-Père, la bénédiction apostolique.

Vtesse de VÉLARD, Présidente Générale.

Saint-Père agréant bien volontiers l'hommage filial de dévouement et les vœux de la Ligue Patriotique des Françaises, envoie de tout cœur à sa Présidente Générale, à tous les membres de la Ligue et à leurs familles, la bénédiction apostolique sollicitée.

Cardinal GASPARRI.

Élections du Bureau Central

Le Conseil-Central de la Ligue, composé, d'après les nouveaux Statuts, des Présidentes départementales et des membres du Bureau, s'est réuni le 18 Décembre, sous la présidence de S. E. le Cardinal Amette.

Étaient présentes les membres du Conseil sortant, et les déléguées des départements dont la liste suit :

Aisne. Ctesse Guy de La Rochefoucauld, Prés. dép.	»
Aube. Mlle de la Hamayde	»
Cher. Mme Grenouillet	Secr. »
Côte-d'Or. Mme Patriarche	Prés. »
Creuse. Vtesse P. de Curel	»
Doubs. Marquise de Moustier	»
Drôme. Mme Urtin	»
Eure. Mlle Chauveau	»
Hte-Garonne. Ctesse de Villèle	»
Gironde. Mme Willemain	»
Ille-et-Vilaine. Mlle de Torquat	Secr. »
Indre. Vtesse de Vélard	Prés. »
Indre-et-Loire. Mme Chaumier	Secr. »
Jura. Vtesse de Wall	Prés. »
Loire-Inf. Marquise de Montaigu	»
Loir-et-Cher. Ctesse de Piédoue	Secr. »
Lot-et-Garonne. Vtesse de Gironde	Prés. »

Morbihan. Mme Sageret. » »
 Nord (Cambésis). Mme Delacourt. » »
 Nord (Flandres). Mme Féron-Vrau. » »
 Pas-de-Calais. Mme Tailliandier. » »
 Saône-et-Loire. Mme Duverne. » »
 Sarthe. Vtesse de Noailles. » »
 Seine-et-Oise. Mlle de Bournonville. » »
 Seine-Inférieure. Mme Ancel. » Secr. »
 Somme. Mlle de Fréchencourt. » Prés. »
 Var. Mlle Peter. » »
 Hte-Vienne. Mme Servois. » »

On se réunit d'abord dans la chapelle du Secrétariat, où le « Veni Creator » fut récité par Son Eminence.

A l'ouverture de la séance, la Vtesse de Vélard remercie le Cardinal du grand honneur qu'il fait à la Ligue en présidant cette réunion, de sa paternelle et constante sollicitude pour la Ligue, et du travail qu'il s'est imposé pour la révision des Statuts. La Présidente est heureuse de constater que ces Statuts ont obtenu l'approbation de l'Episcopat français, et qu'ils sauvegardent le caractère national de la Ligue. Mme de Vélard adresse aussi des remerciements à ses collaboratrices du Conseil et salue avec joie Mmes Delacourt et Féron-Vrau qui, après quatre ans, enfin délivrées d'un joug odieux, ont pu venir reprendre leur place au Conseil.

Puis elle félicite les Présidentes, dont le zèle infatigable mérite d'être mis à l'ordre du jour et qui, dans l'intérêt de la Ligue ont affronté, pour venir à Paris, un voyage pénible. La Présidente Générale rappelle aussi le souvenir de la très regrettée M^{me} Potron et les services éminents qu'elle a rendus à la Ligue, et remercie la M^{ise} de Juigné d'avoir bien voulu la remplacer dans la charge de Trésorière Générale.

Prenant la parole, le Cardinal Amette dit la gratitude que la Ligue doit à M^{me} de Vélard pour la sage direction qu'elle lui a donnée, pour son dévouement constant, plus appréciable encore pendant ces quatre années de guerre et pour l'esprit surnaturel qui l'a toujours animée dans l'exercice de sa charge de Présidente.

S. E. communique ensuite au Conseil la lettre qui lui fut adressée en 1914, au nom du Saint-Père, par le Cardinal Secrétaire d'Etat, qui le priait, puisque le Siège Central de la Ligue se trouve

dans son diocèse, de l'aider à l'heure difficile qu'elle traversait.

S. E. ajoute que, dans le travail de révision des Statuts elle a pris conseil de tous les Evêques de France. La plupart d'entre eux ont répondu et il a été tenu compte de leurs désirs.

La parole est donnée à M^{lle} Frossard : elle dit brièvement ce qu'a été l'action de la Ligue pendant ces quatre dernières années et cite avec émotion les Comités du Nord qui, malgré l'occupation allemande, ont, sous la direction de leurs Evêques, continué leur apostolat et ont puissamment contribué à maintenir haut le moral de la population. Puis la M^{ise} de Juigné donne la situation financière de la Ligue dans un rapport très net, qui reçoit l'approbation unanime.

Il fut ensuite procédé au vote. Il donna les résultats suivants :

Présidente Générale : Vtesse de Vélard ;
 1^{re} Vice-Présidente : M^{me} Delacourt ;
 2^e Vice-Présidente : M^{ise} de Moustier
 Secrétaire Générale : M^{lle} Frossard ;
 Trésorière Générale : M^{ise} de Juigné ;
 Conseillères : M^{lle} Krafft ; M^{lle} de Bournonville, M^{lle} de Tanquerel, M^{lle} de la Hamayde, M^{me} de Cagny, M^{lle} Paucellier.

M^{lle} Néron a, de plus, été nommée secrétaire adjointe.

S. E. annonce qu'il lui reste à nommer l'Aumônier-Conseil Général, et désigne pour cette charge le R. P. Bréhier qui, depuis quatre ans, était Aumônier Général adjoint.

Le Cardinal rappelle que c'est au R. P. Pupey-Girard que la Ligue doit son excellente organisation et sa vitalité, et comment il a consacré à la Ligue toute son intelligence, tout son zèle, tout son dévouement. La guerre, qui l'a tenu éloigné des œuvres depuis quatre ans, a ouvert des champs nouveaux à son activité apostolique, et lui a valu de belles distinctions militaires, en attendant des récompenses plus hautes, — mais il ne peut suffire à toutes les œuvres suscitées par son zèle et le R. P. Bréhier remplira désormais seul les fonctions d'Aumônier-Conseil Général.

F.P
147

1^{re} CONFÉRENCE du R. P. COMPAING LA FOI

Le 11 décembre, un auditoire d'élite se groupait autour du R. P. Compaign, qui traitait le premier sujet d'une série de Conférences sur la foi.

La foi est essentiellement la croyance ferme à la Révélation que Dieu nous a faite de son amour d'amitié. L'acte de foi pourrait donc se résumer en cette affirmation: « Mon Dieu, je crois à votre amour de Père qui veut me récompenser dans la Patrie du Ciel ».

Pour que l'homme soit religieux il doit donc croire à Dieu, être et autorité suprême.

Comme nous ne pouvons reconnaître en Dieu que les perfections dont nous voyons le reflet dans les créatures, nous pourrions croire à l'existence de Dieu, mais nous n'aurons l'intelligence de l'autorité divine que si nous en trouvons l'image dans la société civile ou domestique.

Hélas, quelle triste constatation peut-on faire chaque jour au sujet de cette connaissance de l'autorité dans nos sociétés démocratiquement athées, dans lesquelles non seulement — ce qui n'est nullement illégitime, — les gouvernants sont élus par des gouvernés, mais où le droit supérieur d'autorité est déclaré venir non pas d'en haut, de Dieu, mais d'en bas, des gouvernés!

Les gouvernés y sont donc gouvernants et vice-versa; donc pas de gouvernants, pas de gouvernement, donc pas d'autorité suprême, pas de droit absolument supérieur; c'est la conception qui s'est introduite dans les esprits, grâce aux principes de 1789, et c'est là une cause de l'amoindrissement, de l'effondrement de la foi.

On peut donc poser en principe que le renversement des trônes, et en particulier, que le jugement et la mort de Louis XVI ont été pour la religion en France, un grand malheur, car le peuple, qui est accessible à toutes les grandes idées, à toutes les causes généreuses, se laisse entraîner aussi facilement à toutes les révolutions, et qu'avec le trône royal s'est effondrée également pour lui, une des plus grandes images de l'autorité.

Une seconde cause de l'amoindrissement de la foi dans notre société contemporaine, ce sont les théâtres de l'empire. Les dieux de l'Olympe et les chefs de peuples y étaient ridiculisés à plaisir et l'effet sur la foule était déplorable car toutes les autorités se trouvaient englobées dans ce ridicule.

Bien pire encore que l'assassinat de Louis XVI et que le théâtre, a été l'institution du mariage civil.

Par mariage civil il ne faut pas entendre ici l'enregistrement du mariage par l'Etat, mais l'institution par laquelle l'Etat prétend conférer aux deux époux, leurs droits. Il y a là suppression absolue de l'autorité de Dieu et, dans l'âme de l'enfant qui grandit à ce foyer, suppression de l'autorité des parents. L'école de la famille devient l'école de l'insubordination.

Puis le divorce est venu: l'Etat se reconnaissant le droit de séparer ce qu'il avait uni.

Puis encore la loi sur les successions interdisant aux parents de faire le partage de leur héritage comme ils l'entendent: ceci afin de bien prouver à l'enfant qu'il ne tient pas sa fortune de ses parents, mais de l'Etat.

Que dire enfin de la main-mise de l'Etat sur l'enfant? Des lois sur l'enseignement? Oppressives, elles devenaient cependant logiques par l'enchaînement des choses.

Devant toutes ces graves considérations, que les Ligueuses comprennent comment elles doivent utiliser leur influence pour restaurer dans les âmes, et en particulier dans l'âme des Jeunes, l'idée de l'autorité. Il y va de la foi.

La seconde conférence aura lieu le mercredi 15 janvier, à 3 heures, au Secrétariat-Central.

Appel de Mgr de la Villerabel en faveur des Prêtres de la Somme

Mgr l'Evêque d'Amiens, navré de l'état d'absolu dénuement des pauvres demeures de ses prêtres, s'adresse avec confiance aux Ligueuses, pour que les Comités leur viennent en aide.

Faisant appel à ceux qui doivent remercier Dieu de n'avoir pas eu à supporter les souffrances indicibles de ce malheureux Santerre, délivré après plusieurs années de joug allemand, relevant ses ruines, semant ses moissons, et dévasté, ruiné de nouveau, Mgr de la Villerabel demande aux Comités privilégiés d'adopter chacun un prêtre que lui-même désignera. Il ne s'agit pas d'une marraine comme pour les soldats ou les prisonniers, mais d'une collectivité s'intéressant à un prêtre, pour lui rendre ce que les Boches lui ont pris: du linge, une modeste garde-robe, une bibliothèque. Le travail manuel des unes se joindrait aux offrandes des autres pour acquérir l'indispensable en faveur d'un prêtre dépouillé du diocèse d'Amiens.

Le Secrétariat-Central s'inscrit tout de suite pour l'adoption d'un prêtre; les Comités qui voudront bien suivre son exemple sont priés de lui adresser leur adhésion.

L'ouvroir pour les prêtres du diocèse de Cambrai fonctionne au Secrétariat-Central tous les samedis, de 2 heures à 6 heures.

Les personnes disposant de leur temps sont priées d'y venir travailler, afin de confectionner du linge de maison et du linge de corps pour les malheureux prêtres du Cambrésis, dépouillés de tout.

D'autres régions sollicitent aussi des secours pour leurs prêtres; la Ligue serait heureuse de les aider et réclame des dons pour les prêtres des régions envahies.

Lettre de la Présidente de la Ligue des Femmes Catholiques d'Angleterre à Madame de Vélard

Londres, 20 Décembre 1918.

Chère Vicomtesse,

Je suis bien touchée de votre bonne et affectueuse lettre que je viens de recevoir. Jamais nous ne pourrions assez remercier le Bon Dieu de tout ce qu'Il a fait pour nous en accordant la victoire à nos armes et c'est avec le cœur plein de joie et de reconnaissance que nous approchons l'Enfant de Bethléem en cette belle fête de Noël, une vraie fête de Paix.

J'aime à penser que les liens qui nous unissaient avant la guerre se resserreront encore plus fortement que jamais, et que de même que nous avons souffert ensemble nous continuerons aussi à travailler ensemble avec courage pour la plus grande gloire de Dieu et pour le bien des âmes.

La Ligue des Femmes catholiques de l'Angleterre salue cordialement et affectueusement sa sœur la Ligue Patriotique des Françaises.

Veillez agréer, chère Vicomtesse, l'expression de mes sentiments bien affectueux et dévoués.

M. HOPE.

AVIS

Prière instante à nos correspondantes de vouloir bien noter sur des feuillets séparés les communications au Secrétariat-Central concernant chaque service: Echos, Caissé, Envois, Conférences, Secours aux pays dévastés, Presse, Rédaction pour les comptes rendus ou notes de nécrologie destinés aux Chroniques, etc.

Préparons l'Avenir

Pendant la guerre, les grèves qui ont éclaté ont été vite apaisées. La hausse continue des salaires, la militarisation des usines, l'absence de concurrence étrangère, l'élévation du prix des produits, permettant au patron de payer l'ouvrier davantage et, par-dessus tout, l'esprit patriotique ont contribué à maintenir la paix sociale. Nous avons pu constater, en effet, que jamais les socialistes n'ont autant affiché leur pacifisme que pendant les grèves qui se sont produites pendant la guerre.

Mais un grand point d'interrogation se pose, si l'on songe à l'avenir. Après la guerre, plusieurs de ces causes d'harmonie auront disparu, et alors qu'arrivera-t-il? Sans doute, il faut compter sur la Providence et ce que nous devons demander à Dieu avant tout, c'est d'animer patrons et ouvriers d'un même esprit de conciliation: le problème social serait résolu si ces deux éléments, qui constituent la société, étaient pénétrés de la morale évangélique. Mais il faut aussi mettre en œuvre les moyens humains: « Aide-toi, le ciel t'aidera » dit le proverbe. Et alors que pouvons-nous espérer?

Un courant d'opinions se crée déjà dans les milieux patronaux, qui marque certainement une étape dans les idées sociales. Voici un témoignage qu'il est important de connaître et qui émane du président de la Fédération des Industriels et Commerçants français, M. André Lebon:

« Je vous donne l'assurance que, chez tous les patrons que je fréquente, se rencontre la volonté de faire... les sacrifices d'idées, d'amour-propre, de traditions anciennes utiles pour établir, sur un pied de cordialité et de réelle confiance, les rapports entre patrons et ouvriers. Et, dans toutes les réunions auxquelles je prends part, c'est la note dominante: nous donnerons notre temps, nous donnerons notre argent, nous courrons de nouveaux risques, nous abandonnerons même certaines traditions d'autoritarisme en usage dans nos industries; nous ferons tout cela à une condition qui se résume dans une formule vraiment admirable d'un prédicateur catholique, l'abbé Sertillanges, à savoir que les travailleurs conscients acquièrent la conscience du travail qui leur manque trop souvent. Ce que nous demandons à nos collaborateurs de demain... c'est de nous apporter une conscience éveillée sur la qualité et la quantité du travail qu'ils auront à fournir. Alors, j'en donne l'assurance solennelle à ceux qui sont ici, il n'y aura plus d'esprit de marchandage chez le patron, ni pour payer les salaires, ni pour associer les ouvriers à l'organisation de l'usine. »

Ceci, on le voit, est naturellement subordonné à une condition: celle que les ouvriers se montrent consciencieux dans leur travail. Il faut qu'il y ait réciprocité de bons procédés. Mais cette condition même étant supposée remplie, pareille déclaration peut laisser songeur quand on sait ce qui se passe encore à l'heure actuelle dans certains milieux.

Dans les milieux ouvriers, et d'après certains témoignages autorisés, nous trouvons aussi la tendance vers cet esprit de conciliation. Veut-on savoir ce qu'écrivit un socialiste bien connu, M. Albert Thomas, dans l'*Information ouvrière sociale* (7 mars 1918):

« En fait, la guerre n'a pas aboli les classes, mais il est non moins certain... que l'effort industriel inauguré et poursuivi pendant la guerre... a créé, entre les classes, le sentiment sinon d'une solidarité morale, du moins d'une solidarité effective quasi-physique dont il importe de tenir compte. La classe ouvrière et la

classe patronale ont senti plus vivement qu'avant août 1914 à quel point le sort de l'une dépendait du sort de l'autre. »

On connaît aussi le remarquable livre de Lysis: *Vers la Démocratie nouvelle*, œuvre d'un socialiste assagi, et qui, à lui seul, est capable d'une petite révolution. Lysis, dit aux ouvriers, avec beaucoup de bon sens:

« Mes amis, vous ne gagnerez de l'argent que si votre patron en gagne lui-même, et vous n'aurez de beaux salaires que si votre patron a de beaux profits. »

On le voit, la « *Démocratie nouvelle* » de Lysis serait une société de patrons et d'ouvriers conscients de leurs intérêts professionnels, qui collaboreraient en vue de gagner le plus possible les uns et les autres.

**

Mais les intérêts généraux professionnels ne supprimeront jamais, hélas, les intérêts particuliers et, par conséquent, nous ne sommes pas assurés d'un lendemain sans nuage. Patrons et ouvriers se trouveront toujours en opposition sur le terrain du contrat de travail, appelé aussi contrat de salaire.

On sait que depuis l'avènement de la grande industrie, les clauses en sont fixées par le patron seul; l'ouvrier restant libre naturellement de les accepter ou de les rejeter, mais non de les discuter. (Or, on sait que s'il est malheureux, il acceptera des conditions même injustes).

Et cependant le travail de l'ouvrier étant l'opération d'une créature raisonnable et faite à l'image de Dieu, il conviendrait de le traiter avec respect, avec dignité. Le christianisme a libéré l'homme de l'esclavage, aussi voyons-nous l'ouvrier aspirer à sortir de la passivité où l'a jeté l'industrie moderne et vouloir discuter avec le patron, comme aux siècles passés, les clauses de son contrat de travail.

Ce besoin a fait renaître l'Association professionnelle, que la Révolution avait abolie.

En face d'une société anonyme, l'ouvrier a senti la nécessité de s'unir à ses compagnons de profession pour constituer une force. Ces associations professionnelles ont pris le nom de Syndicats, auxquels la loi de 1884 a donné une existence légale.

Malheureusement, les catholiques français, à l'encontre des catholiques des autres nations, ont longtemps boudé cette idée. Seuls, les socialistes l'ont exploitée, de telle sorte que le Syndicat ouvrier est apparu aux patrons comme une organisation révolutionnaire et, aujourd'hui, les Syndicats socialistes ne sont pas loin de posséder un monopole de fait.

Il est donc temps que les catholiques entrent dans un mouvement qui s'impose. Les organisations professionnelles doivent devenir les promotrices du progrès social. Le syndicalisme patronal et ouvrier constituera les deux piliers maîtres de ces organisations.

Par conséquent, faisons-nous des idées justes sur le Syndicat, et ne vivons pas en marge des idées sociales et des mouvements qui emportent le monde. Nous souhaitons le maintien de la paix entre les classes, la concorde entre patrons et ouvriers, nous prions pour que cette entente se réalise, mais ce n'est pas suffisant: il faut, aux bons desirs et à la prière, joindre l'étude et l'action. Orientons les ouvriers et les employés vers les associations professionnelles catholiques.

Les Syndicats féminins de Paris (4, rue de Sèze, et 5, rue de l'Abbaye), sont ouverts à tous. Leurs initiatives méritent un très bel éloge. Ce sont eux qui, d'accord avec les grands patrons couturiers et tailleurs, ont signé, en mars 1918, en même temps que le Syndicat de la Bourse du Travail, un contrat collectif intéressant toute l'industrie parisienne du vêtement, assurant à cette industrie, qui avait été dangereusement bouleversée par la

grève des midinettes, des conditions de travail plus conformes aux nécessités de la vie. Aussi les ouvrières abandonnent-elles moins le métier, depuis.

Tout le monde connaît aussi les remarquables initiatives des syndicats de l'Isère dont l'*Echo* a déjà parlé.

A Paris, plusieurs Sections de la Ligue se préoccupent activement de la question, et des Sections syndicales sont en projet. Nous ne saurions trop encourager les dirigeantes à aider ce mouvement, après entente avec les Curés de leurs paroisses, et nous leur répétons les paroles par lesquelles Mlle Hugonin, des Syndicats libres de Grenoble, terminait un de ses rapports: « Ayons confiance dans la Providence qui aide à triompher de toutes les difficultés et de tous les obstacles. Confiance dans tous ceux qui nous aident avec tant de désintéressement; confiance dans cette doctrine syndicale tout imprégnée de l'esprit de l'Évangile, doctrine féconde, qui porte des fruits d'entente, d'union et de paix. Confiance enfin dans le travail obscur, ignoré, qui peut paraître ingrat à certains moments, mais dont l'utilité se révèle à l'heure venue, et qui donne la consolation, combien douce, d'avoir pu aider des sœurs de labeur, de les avoir défendues contre les mauvais bergers qui les conduiraient à leur perte, de leur avoir montré ce que peut la charité mise en pratique. » M. PALOTEAU.

Source de documentation: *Le Messager du Cœur de Jésus*: Juillet 1918.

N. B. — Pour tous les renseignements concernant les syndicats, s'adresser aux syndicats libres, 4, rue de Sèze, ou 5 rue de l'Abbaye, Paris.

En vertu des nouveaux Statuts de la Ligue, mis en vigueur à partir du 1^{er} Janvier 1919, le 25 o/o ou quart des cotisations est supprimé et remplacé par une redevance fixe et annuelle de 0 f. 20 par adhérente, quel que soit le montant de son versement.

Par suite de cette modification, le prix de l'abonnement au PETIT ECHO redevient payable en totalité.

Il est ainsi établi pour 1919 :
1^o **ABONNEMENT**: 40 fr. les 100 Nos.
2^o **PORT et EMBALLAGE** à la charge des Comités. — (Ces derniers frais seront facturés en fin d'année.)

Maison de Travail pour les Jeunes Filles à PLANCY (Aube)

Nous faisons appel aux familles désireuses de donner à leurs enfants le moyen de gagner leur vie, dans des conditions assurées de garanties morales et de gains sérieux.

Il existe à Plancy (Aube), pays extrêmement sain et agréable, une maison de travail de bonneterie, où les jeunes filles sont admises dans d'excellentes conditions.

La maison contient 125 lits.
Les enfants y sont reçues à partir de 13 ans ou 12 ans avec certificat d'études. Une bonne vue est nécessaire pour l'exécution du travail.

Elles sont admises sans aucunes conditions de famille ou de nationalité.

Aucun engagement n'est demandé relativement à la durée du séjour dans l'Établissement.

Dès leur entrée, les enfants sont considérées comme ouvrières à leur compte. Ce qu'elles gagnent leur appartient et leur est remis, elles l'emploient comme bon leur semble.

Une somme de 45 francs doit être versée autant que possible pour le premier mois d'apprentissage.

Le prix de la pension alimentaire qu'elles versent elles-mêmes à l'Établissement n'est que de 1 fr. 50 par jour.

Elles peuvent au bout de quelques mois atteindre un gain de 2 à 3 fr. 50 par jour. Devenues bonnes ouvrières, leurs journées dépassent 4 et 5 fr.

Des dames dévouées s'occupent de la direction de la maison et de l'éducation des jeunes ouvrières.

Le service religieux est assuré par un aumônier. Pour les admissions, s'adresser :

A **Madame la Directrice, Maison de Travail, Plancy (Aube).**

Remerciements pour la Vente

C'est un merci bien reconnaissant que l'*ECHO* adresse aux Ligueuses.

Merci pour les offrandes collectives ou individuelles : les plus modestes sont parfois les plus généreuses.

Merci pour les colis soignés, les travaux ingénieux, les ouvrages de patience, les tricots devenus rares et qui sont si appréciés.

Un merci particulier aux Comités de Corbeil et de Vernon, qui ont offert de charmantes poupées alsaciennes, d'une touchante actualité.

Merci aux vendeuses, aux acheteuses, à toutes celles qui ont apporté une aide aux œuvres de la Ligue, et tout spécialement à la grande détresse des pays libérés.

POUR ÊTRE INFORMÉ

Les Nouvelles Religieuses

offrent chaque quinzaine des renseignements sur la vie du catholicisme et sur le mouvement des diverses religions,

à Rome, en France, hors de France et dans les Pays de Missions.

Leur formule, entièrement nouvelle, ne se confond avec celle d'aucun autre journal, ni d'aucune autre revue.

Elles ont été créées par le Bureau Catholique de Presse, dont le Comité de Direction comprend: MM. René Bazin, de l'Académie française; M.-A. Janvier, conférencier de Notre-Dame; Chanoine R. Soulange-Bodin, curé de Saint-Honoré d'Eylau, et L. de Grandmaison, directeur des *Études*.

Les abonnements se sont accrus aux moments même les plus difficiles de cette année.

Non seulement les ecclésiastiques, mais tous ceux qui ont une influence morale, magistrale, sociale, politique, diplomatique, le grand public, doivent lire

Les Nouvelles Religieuses

éditées par le Bureau Catholique de Presse, 87, rue Lauriston, Paris (16^e). — Un an, franco: 20 fr. — Union postale: 25 francs.

A la fin de chaque année, une *table des Matières* alphabétique et analytique permet de retrouver sûrement tous les renseignements désirés.

Le Bureau Catholique de Presse édite aussi des tracts (*spécimens sur demande*).

FRÈRES D'ARMES

La vaillante petite Revue *Frères d'Armes* qui, depuis trente mois, vivifiait, dans la guerre, l'âme de nos soldats, informe ses nombreux amis qu'elle continue, dans la Paix, son œuvre de « ravitaillement moral ».

Chaque quinzaine, comme par le passé la Revue continue à paraître, et c'est un confiant appel qu'elle adresse à tous ceux qui ont compris l'utilité de ses efforts, afin qu'ils lui maintiennent leur aide...

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande adressée à **Frères d'Armes**, 14, rue d'Assas, PARIS (6^e). — L'abonnement de 6 mois: 2 fr. 25 — 10 abonnements: 18 fr.

Vient de paraître

L'ALMANACH du BON FRANÇAIS pour 1919

Prix: L'exemplaire, 0.40; franco, 0.45

Les vingt-cinq, 9.50; franco 10.30

Les cinquante, 18. »; franco 19. »

Le cent, 35. »; franco 36.50

Adresser les demandes au Secrétariat de la Ligue, 368, rue St-Honoré, Paris.

Chronique Générale

À **Decazeville** (*Aveyron*), M. l'Abbé Montauron traite, en réunion mensuelle, de la vertu d'Espérance. Les réunions de dizainières sont fixées au troisième mercredi du mois.

À **Marseille** (*Bouche-du-Rhône*), un élan spontané a amené le 15 novembre plusieurs milliers de Ligueuses à Notre-Dame de la Garde, pour remercier la Sainte-Vierge de la Victoire. M. l'Abbé Agnès y parla éloquemment de la « France, terre de Marie » et rappela le souvenir de ceux qui, ayant versé leur sang pour le pays, ont été les artisans de la victoire.

Angoulême (*Charente*) a eu la joie d'entendre, les 2 et 3 décembre, M. l'Abbé Lemaresscal, parler de la Ligue et de son rôle pendant la guerre.

Le Comité de **Cognac** est toujours bien vivant. Les Ligueuses prêtent volontiers leur concours à toutes les œuvres de la Ligue. Les réunions mensuelles sont régulières et relativement bien suivies.

Du 16 au 20 novembre, une retraite a été prêchée aux Ligueuses par M. l'Abbé Lemaresscal.

À **Bourges** (*Cher*), une retraite préparatoire à la fête de Noël a été donnée aux Ligueuses par M. l'Abbé Ruffier, missionnaire diocésain de Pamiers.

Le Comité de **Nolay** (*Côte-d'Or*), va retrouver sa vitalité d'avant-guerre, par la reprise des réunions et par la distribution de travaux au profit des régions libérées.

Is-sur-Thille organise une chaîne de communions.

À **Gevey-Chambertin**, l'ouvroir fonctionne toujours activement pour les populations victimes de la guerre.

Beaumont (*Doubs*) a eu, le 14 novembre, sa réunion générale de Correspondantes du département, sous la présidence de Madame la Marquise de Moustier. Le programme du travail pour l'année 1918-1919 y fut minutieusement étudié.

Le 17 novembre, réunion de rentrée des adhérentes, pour les deux cantons de la ville. Mme Cocar y développe le même programme que veut bien appuyer M. le Doyen du Canton Sud.

Du 19 au 24 novembre a eu lieu la retraite annuelle prêchée par M. l'Abbé Tuillon, directeur au Grand Séminaire. La cérémonie de clôture se fit à Saint-François-Xavier, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon, qui bénit paternellement la Ligue.

À **Rougemont**, Mme la Marquise de Moustier fait, le 22 novembre, une très belle réunion. Le 29, elle parle de nouveau à **Huanne-Montmartin**, et donne aux Ligueuses des conseils inspirés par l'expérience et par un grand amour des âmes et de la France.

La Ligue de **La Motte-Chalançon** (*Drôme*), a eu en octobre le précieux avantage d'une retraite qui fut prêchée par M. l'Abbé Frigière, missionnaire diocésain.

Le Comité de **Verneuil** (*Eure*), tout récemment organisé par Mlle Parent du Châtelet, a tenu, le 1^{er} décembre, une grande réunion où Mlle Huvet fit connaître, avec sa parole convaincante, le but de la Ligue et les devoirs des adhérentes.

Les Ligueuses de **Janville** (*Eure-et-Loir*) ont eu la joie d'applaudir M. le Chanoine Delsaux, qui donna aux dizainières des conseils tout-à-fait pratiques sur les devoirs des dizainières vis-à-vis de leurs adhérentes.

La réunion mensuelle des dizainières de **Quimper** (*Finistère*), a été présidée, en novembre, par M. le Vicaire général Cogneau, qui parla des devoirs des Ligueuses après la guerre. Une messe d'action de grâces fut décidée pour remercier Dieu de la Victoire.

Les Ligueuses du **Puy** (*Haute-Loire*) ont eu, le 24 novembre, la messe annuelle pour leurs défunts et les soldats tombés au Champ d'honneur.

Le 14 novembre, les Ligueuses de **Lectoure** (*Gers*), se réunirent pour recueillir les avis de Mgr Cézerac, archevêque d'Albi. Sa Grandeur encouragea vivement l'apostolat de la Ligue, et voulut bien donner sa bénédiction particulière à toutes les Ligueuses présentes.

À **La Mure** (*Isère*), Mlle de Châteaurocher fait une conférence sur « les pourquoi de la Guerre » et fait un appel vibrant au dévouement, à l'esprit de sacrifice et à l'union.

À **Grenoble**, la conférencière encourage les Ligueuses à l'apostolat d'après-guerre, apostolat que veut bien encourager M. le Vicaire général Champavier, directeur diocésain.

Mlle de Châteaurocher parle encore à **Saint-Hilaire-du-Rosier**, au **Villard-de-Lans**, à **la Mûre d'Isère**, à **la Motte d'Aveillans** et à **Vizille**. Partout elle relève les courages et donne des conseils pratiques.

Beaurepaire continue avec zèle ses efforts apostoliques et travaille avec zèle pour son église filleule.

À **Tours** (*Indre-et-Loire*), nombreuse assistance à la messe dite par M. le Vicaire général Bataille, pour les Ligueuses défuntes.

Le Comité de **Bélâbre** (*Indre*), s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. le Doyen. Le 18 novembre, messe d'actions de grâces pour la Victoire.

Le Comité de **Roanne** (*Loire*), a fait célébrer, le 15 décembre, sa messe annuelle de *Requiem* pour les soldats morts au Champ d'honneur.

L'ouvroir est ouvert de nouveau, tous les mardis, 14, rue de la Côte.

À **Blois** (*Loir-et-Cher*), causerie aux dizainières par Mlle de Châteaurocher.

Le même jour, à **Vienne**, la conférencière montre aux adhérentes, dans une intéressante causerie, la supériorité de la France catholique sur l'Allemagne barbare. L'après-midi fut consacrée aux Jeunes, qui firent un pieux pèlerinage à Notre-Dame-des-Aydes, et eurent à leur tour une intéressante causerie de l'infatigable déléguée de Paris.

Cour-Cheverny et **Pontlevoy** l'applaudirent aussi, et ces deux Comités prirent d'excellentes résolutions pour mener à bien la tâche commencée.

À **Mer**, Mlle de Châteaurocher groupe tour à tour les adhérentes, puis les dizainières et enfin les Jeunes.

St-Laurent-des-Autels (*Maine-et-Loire*) a eu, le 1^{er} décembre, sa première réunion de Jeunes, qui a donné de très bons espoirs.

À **Nevers** (*Nièvre*), la causerie porte sur la nécessité pour les Ligueuses de se mobiliser plus que jamais pour suffire à leurs efforts d'apostolat dans la famille et dans la société.

À **Paris**, de bonnes réunions mensuelles ont eu lieu à *Notre-Dame-de-Clignancourt*, à *Saint-Antoine*, à *Plaisance*, à *Saint-Nicolas-du-Char-donnet*, à *Saint-Jean-l'Évangéliste*, à *Ivry-Port* et à *Ivry-Centre*. À *Neuilly* un service pour les Ligueuses défuntes a groupé à *Saint-Jean* une très belle assistance.

Le 15 décembre, Mme la Vicomtesse de Vélard parle aux dizainières de *Saint-Eloi* et réorganise la section.

La dévouée Présidente générale a fait aussi la réunion mensuelle à *Saint-Honoré-d'Eylau*.

Les Ligueuses ont eu la joie d'entendre, au Secrétariat-Central, une conférence du R. Père Compain, sur la Foi. Cette conférence, la première d'une série, traitait du principe d'autorité, fondement de la foi. Le compte rendu en est donné dans cet *Echo*.

Deux journées d'actions de grâces ont groupé les Ligueuses, d'abord à Montmartre où parla

M. le Chanoine Debize, puis à Notre-Dame des Victoires, où, sous la présidence de S. E. le Cardinal, eut lieu un salut solennel précédé du cha-pelet commenté par M. l'Abbé Breffy.

À **Laigle** (*Orne*), les réunions mensuelles ont repris le 1^{er} décembre. M. le Doyen y fait un appel en faveur de l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. Deux dizainières sont nommées correspondantes.

Dans tous les villages du **Pas-de-Calais**, c'est fête pour le retour des prisonniers et des réfugiés; malgré les ruines qui se sont amoncées durant ces quatre années, cette reconstitution du foyer donne lieu aux spectacles les plus émouvants. L'ère de souffrances n'est pas close, mais le pays est libre et l'on se remet à espérer en l'avenir.

À **Perpignan** (*Pyénées-Orientales*), la bibliothèque de la Ligue fonctionne tous les vendredis, de 1 h. à 2 heures. Le Comité fait un nouvel appel pour obtenir des ouvrages et romans moraux. S'adresser au Bureau de la Bonne Presse, 9, rue Mailly.

Le Cercle d'études des Jeunes du **Mans** (*Sarthe*), a repris le 19 novembre. Il est suivi par une trentaine de jeunes filles et dirigé avec talent par M. l'Abbé Hitter, qui traite le sujet: *Religion et Révélation*. Chaque dernier vendredi, les Jeunes ont leur retraite du mois donnée par le R. P. Violette.

À **Saint-Pavace**, réunion des Ligueuses présidée par M. l'Abbé Violette et Mme la Comtesse Meunier du Houssoy. Après le rapport de Mlle de Maillebois et l'allocution de M. le Curé, séance de projections et salut solennel.

À **La Flèche**, les Ligueuses ont contribué pour une large part aux travaux en faveur des églises dévastées.

Versailles (*Seine-et-Oise*) a eu, le 9 décembre, un pèlerinage d'actions de grâces à Notre-Dame-des-Victoires.

Mlle de Bournonville fonde un Comité à **Rambouillet**. Bonnes nouvelles également de **Magny, Arpajon, Palaiseau, Sagy**.

À **Amiens** (*Somme*) a eu lieu, malgré l'absence d'un très grand nombre de Ligueuses, une réunion présidée par Mlle de Fréchencourt, et où M. l'Aumônier-Conseil donna de réconfortants conseils pour faire revivre l'apostolat de la Ligue, plus nécessaire que jamais.

À **Doullens**, la Ligue a repris sa vie, momentanément suspendue par suite des événements. Un salut d'actions de grâces a été donné à la demande du Comité et une quête faite pour les Orphelins de la guerre. Les dizainières s'intéressent très spécialement à l'Œuvre des Catéchismes.

Hyères (*Var*), nous fait part de sa belle réunion de rentrée, où Mlle Chomard proposa aux Ligueuses la belle devise de Jeanne d'Arc: « Dieu premier servi! » La réorganisation du Patronage paroissial est également mise à l'étude.

À **Brienon-sur-Armançon** (*Yonne*), la Ligue a fait donner une retraite pour les jeunes filles. Celles-ci ont eu la joie d'entendre les pieuses instructions du R. Père Chesnay et ont pris d'énergiques résolutions pour que sa parole apostolique porte des fruits d'apostolat et de salut.

À **Sens**, une messe de *Requiem* a été dite pour les soldats tombés au Champ d'honneur, et une autre pour les Ligueuses défuntes.

NAOLISEZ VOS GUIVRES
ILS BRILLERONT VITE ET SANS EFFORT

Le Gérant : H. DIEVAL

Imp. DIEVAL, 57, rue de Seine, Paris.